



Couture
d'Argenson

Bien vivre en Pays Nellois

COUTURE D'ARGENSON

FEUILLE A FEUILLE

Printemps/été 2025
n°41

Sommaire et horaires	page 2
Mot du Maire	pages 3 à 4
Informations communales	pages 5 à 19
Informations diverses	page 20
Les festivités	pages 21 à 29
Etat civil	page 30
Recettes d'été	pages 31 à 32
Informations utiles	page 33
Artisans et commerçants	page 34
Jeux	Pages 35 à 36



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h

Depuis le 1er avril 2025 la mairie est également ouverte le mercredi de 13h30 à 16h

Tél : 05.49.07.87.22

Mail : mairie-couture-argenson@paysmellois.org



Horaires de l'agence postale :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

Tél : 05.49.07.87.00

Site officiel de Couture d'Argenson :

www.couture-dargenson.fr



Citation du printemps :

« S'il n'y avait pas d'hiver, le **printemps** ne serait pas si agréable : si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée. »

(Anne Bradstreet)



Merci à toutes les personnes qui contribuent à faire vivre ce journal avec leurs divers articles et photos.





Chers Couturoises, chers Couturois,

L'été s'installe, apportant avec lui des journées plus longues, des températures élevées et ce soleil que beaucoup attendaient avec impatience. C'est le moment des vacances, des retrouvailles en plein air, des activités festives, sportives et culturelles qui rythment la vie de notre commune.

Mais comme chaque année, cette saison agréable nous invite aussi à la prudence. Les épisodes de fortes chaleurs, voire de canicule, deviennent plus fréquents. Il est essentiel de rester attentifs, notamment envers nos aînés, les plus jeunes et les personnes fragiles. Veillons à bien nous hydrater, à éviter les sorties aux heures les plus chaudes et à garder un œil bienveillant sur nos voisins.

Notre commune met en place les dispositifs nécessaires pour faire face à ces conditions : informations disponibles en mairie et sur nos canaux habituels, et un service mobilisé pour intervenir si besoin.

Profitons de l'été, de sa lumière et de son énergie, tout en restant solidaires et responsables. Que cette belle saison soit pour vous tous synonyme de repos, de découvertes et de beaux moments partagés.

C'est avec un profond sentiment de responsabilité et de fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui. Chaque jour, notre commune avance grâce à l'engagement de chacun : élus, agents municipaux, associations, commerçants, artisans, et bien sûr, vous tous, citoyens investis dans la vie locale.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis, mais également par des projets porteurs d'espoir et de renouveau. Ensemble, nous avons su faire preuve de solidarité, d'ingéniosité et de résilience. Qu'il s'agisse de renforcer nos services publics, de soutenir notre tissu associatif ou de faire progresser la transition écologique, chaque action menée contribue à construire une commune plus dynamique, plus solidaire et tournée vers l'avenir.

Nous avons encore de nombreux défis à relever, mais je suis convaincu que, forts de notre unité et de notre engagement, nous saurons bâtir un avenir à la hauteur de nos ambitions.

Je vous remercie pour votre confiance et votre participation active à la vie de notre territoire.

Comme vous le savez, l'accès aux soins de proximité est un enjeu majeur pour notre commune. Depuis plusieurs mois, nous sommes confrontés à un véritable défi : la recherche active d'un médecin pour garantir à chacun un suivi médical de qualité, sans avoir à parcourir des dizaines de kilomètres.

Face à cette situation, la municipalité s'est pleinement mobilisée. Nous avons entrepris de nombreuses démarches : diffusion d'annonces dans les réseaux professionnels, partenariats avec les facultés de médecine, participation à des salons médicaux, et contacts réguliers avec l'Agence Régionale de Santé. Nous avons également prévu des aides attractives à l'installation, comme la mise à disposition d'un local professionnel, un accompagnement dans la recherche de logement, et une intégration facilitée dans la vie communale.

Nous savons que la situation est préoccupante pour beaucoup d'entre vous, notamment les personnes âgées, les familles, ou celles en situation de handicap. Nous partageons vos inquiétudes, et soyez assurés que notre engagement est total pour trouver une solution pérenne.

Par ailleurs, nous étudions d'autres pistes complémentaires : mise en place de consultations ponctuelles avec des médecins remplaçants, téléconsultation avec accompagnement au sein d'un espace dédié, ou développement de coopérations avec les communes voisines.

Parmi les projets prioritaires de notre commune, l'éclairage public occupe une place centrale. Il s'agit d'un service essentiel qui contribue à la **sécurité des personnes et des biens**, à la **mise en valeur de notre patrimoine**, et à la **transition énergétique** dans laquelle nous sommes résolument engagés.

C'est pourquoi nous avons lancé un programme ambitieux de **modernisation de l'éclairage public**, qui comprend :

- ✓ **Le remplacement des anciens luminaires par des LED** : moins énergivores, plus durables, et offrant une meilleure qualité d'éclairage.
- ✓ **L'optimisation des horaires d'allumage et d'extinction.**
- ✓ **Une baisse significative de la facture** énergétique de la commune.

Au-delà des aspects techniques, ce projet traduit notre volonté de bâtir un village **plus sûr, plus agréable, et plus respectueux de son environnement.**

Nous continuerons à vous informer sur les prochaines étapes de ce programme et à recueillir vos avis pour que l'éclairage public réponde au mieux aux besoins de chacun.

Au cours des cinq dernières années, notre municipalité s'est engagée dans une politique de gestion rigoureuse et responsable des finances publiques. Grâce à une optimisation des dépenses et une meilleure organisation interne, nous avons réussi à réaliser des économies significatives tout en maintenant, voire en améliorant, la qualité des services proposés à la population.

Ces efforts nous ont permis de dégager des marges de manœuvre financières essentielles, qui ont été réinvesties dans des projets structurants pour notre commune : rénovation des infrastructures, développement des espaces verts, soutien aux associations locales, ou encore modernisation des équipements scolaires.

Concrètement, les économies réalisées portent sur plusieurs postes :

Rationalisation des achats et des contrats fournisseurs,

Maîtrise des dépenses de fonctionnement,

Réduction des coûts énergétiques grâce à des travaux d'efficacité énergétique,

Optimisation des ressources humaines et des processus administratifs.

Cette gestion prudente a aussi contribué à stabiliser notre fiscalité locale, évitant toute augmentation des impôts pour les habitants, tout en garantissant un service public de qualité.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents municipaux pour leur implication dans cette démarche d'efficience et de transparence, et vous assure que nous continuerons à agir dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de très belles vacances, remplies de moments de détente, de joie et de retrouvailles en famille ou entre amis.

Que ces prochaines semaines soient aussi l'occasion de profiter pleinement des nombreuses festivités que notre commune vous propose. Prenez soin de vous, savourez chaque instant et revenez-nous en pleine forme.

Bel été à toutes et à tous !

Très sincèrement,



ENTRETIEN DES TOMBES

Nous rappelons aux propriétaires ou aux ayants-droits d'une concession, qu'ils sont tenus de maintenir leurs tombes en bon état. **C'est à dire de garantir l'étanchéité du caveau, nettoyer la pierre tombale, désherber autour de la tombe, prendre soin des plantes ou des fleurs de la tombe, rénover la sculpture...**

Tous les aménagements et les travaux sont à leurs frais.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION

La campagne de stérilisation et d'identification a commencé en début d'année 2024 et se poursuit.

A ce jour 12 chats ont été stérilisés et 6 ont été adoptés. Ce sont des petites victoires, mais de nombreux autres sont encore à capturer et à stériliser.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie si vous êtes intéressés pour une adoption ou une aide pour la capture.



Nous sommes également preneurs pour de la nourriture ! Merci pour eux !

Un grand merci à toutes les personnes qui s'impliquent déjà et qui nous aident, et sans lesquelles tout cela ne serait pas possible.



APPEL A BENEVOLES

*La Marpa de Couture recherche des personnes volontaires afin d'assurer des trajets pour les jeunes qui y sont accueillis. En septembre, 5 jeunes vont être scolarisés en CFA pour devenir plombier, peintre, menuisier ou électricien. Ils prendront le bus à Ruffec pour se rendre au CFA de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Les personnes volontaires pourraient utiliser le véhicule de la MARPA et n'auraient donc pas de frais à leur charge, juste un peu de temps à consacrer à ces trajets entre Ruffec et Couture d'Argenson. Si vous êtes volontaires pour nous aider dans ces déplacements vous pouvez contacter **Céline DUFOUR, éducatrice auprès des jeunes, au 06 34 17 09 32.**



*La Marpa de Couture recherche des personnes volontaires pour nous aider à réparer les vélos des jeunes qui y sont accueillis. Le vélo représente leur principal moyen de locomotion sur la commune. La Marpa fournira le matériel nécessaire, nous recherchons juste des personnes qui s'y connaissent et qui auraient un peu de temps à y consacrer. Si vous êtes volontaires, vous pouvez contacter **Céline DUFOUR, éducatrice auprès des jeunes, au 06 34 17 09 32.** 5



DÉPÔT POUR VÉGÉTAUX COMPOSTABLES ET NON COMPOSTABLES

Chacun d'entre nous sait que demain nous ne pourrons plus apporter nos déchets verts et

compostables en déchetterie pour des coûts devenus trop importants. Il a été demandé à chaque citoyen de garder ses déchets verts et compostables.

Ce qui n'est pas permis à tous.

Sachant également que le brûlage est interdit.

Le dépôt réalisé Route de Paizay Naudouin, au lieu-dit « les Chirons » est à votre disposition pour le dépôt des végétaux.

Toutefois, s'il est constaté des incivilités (déchets non appropriés ou dégradations), la Mairie supprimera ce dépôt.

Nous faisons appel à votre civisme.

BARRIERES DEVANT L'ECOLE

Des barrières ont été installées devant l'école afin de sécuriser et embellir les abords de celle-ci.

Elles ont été posées par l'agent communal avec l'aide du SIVU.

Le portail de l'entrée ainsi que toutes les rembarbes ont été repeintes avec l'aide d'habitants

bénévoles qui se sont portés volontaires. Merci à eux !

Une inauguration du nom de l'école « Ecole des Noisetiers », a eu lieu le samedi 28 juin 2025.



DEJECTIONS CANINES

Nous rappelons à nos administrés que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce

par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.



Rappel ILLIWAP



**Recevez toutes les infos
de notre commune
sur votre smartphone automatiquement
en suivant l'une des deux méthodes...**

Installation automatique



Scannez le QR code
et vous serez automatiquement
sur Couture-d'Argenson

Installation manuelle

Recherchez et installez l'application



sur votre smartphone soit avec

iPhone iOS



Apple store

Android



Google Play

Samsung, Huawei, Google, etc



Recherchez et abonnez-vous
à Couture-d'Argenson

ou toute commune qui est adhérente à illiwap

Appli gratuite

Téléchargement
gratuit et
sans engagement

Appli anonyme

Pas d'email, pas de numéro
de téléphone, aucune donnée
personnelle collectée

Appli sans publicité

Informations reçues
sans être gêné
par la publicité

Animations à la Marpahvie

Les bénévoles de la bibliothèque vont régulièrement à la rencontre des résidents de la MARPAHVIE pour les accompagner dans diverses activités.

Lectures de contes :

Quel plaisir de lire devant un auditoire passionné !

Commentaires, bruitages, chants... Chacun manifeste son enthousiasme !

Jeux de société :

Petits chevaux, loto, jeux de cartes...selon

le choix de chacun.

Les parties acharnées s'enchainent dans la bonne humeur.

Activités en rapport avec les thèmes de l'année :

Noël : réaliser un petit centre de table.

Piquer des clous de girofle sur une orange puis la coller sur une rondelle

de bois. Décorer le tout avec de la verdure.

Pâques : lapins de pâques.

Transformer un gobelet en une « tête de lapin » qui sera remplie d'œufs en chocolat.

Printemps : jardinage

Désherber, ajouter de la terre, planter de nouvelles fleurs.

Théâtre : préparation d'une pièce de théâtre pour certains d'entre eux.

Chaque animation se termine par un moment convivial autour d'un verre : café, thé, jus de fruit.

Rencontres à venir auxquelles vous pourrez participer. Venez passer un bon moment avec nous.



Jardinage



Tous les mois, des bénévoles de la bibliothèque de Couture d'Argenson viennent offrir de leur temps pour proposer des activités aux résidents de la Marpahvie. Les activités sont variées : lecture de contes, jeux de sociétés, atelier manuel, jardinage, promenade, etc...

Un grand merci à eux.



Le carnaval de l'école

Vendredi 18 avril nous avons fêté le carnaval de l'école sur le thème de « l'école d'autrefois ». Le matin, Léa nous a aidé à préparer des chamallows au chocolat décorés de vermicelles, et toute l'école a fait des gâteaux ou des crêpes.



En début d'après-midi, nous avons défilé dans les rues du village de Couture d'Argenson et nous nous sommes arrêtés à la MARPAHVIE où les résidents nous ont donné des bonbons et nous leur avons offert une fleur que nous avons réalisée.



Enfin, de retour à l'école, nous avons pris un grand goûter avec les parents.

Cette année, nous n'avons pas brûlé le bonhomme carnaval, car nous le gardons pour la fête de l'école du 28 juin.



Merci à tous les participants !



Broyeurs de végétaux

2^e session

Aide à l'achat de **BROYEURS À VÉGÉTAUX**



1^{er} MARS AU
1^{er} OCTOBRE
2025

1 foyer • max. 100 €

2 foyers • max. 300 €

3 foyers min. • max. 500 €

associations • max. 500 €

(dans la limite de 70 %
du montant d'achat)

Conditions d'éligibilité
et dossiers à télécharger
sur le site
melloisenpoitou.fr



Plus d'informations : Direction prévention gestion des déchets
preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr • 05 49 27 56 79
melloisenpoitou.fr [melloisenpoitou](https://www.facebook.com/melloisenpoitou)



Pour rappel, la Communauté de Communes Mellois en Poitou renouvelle en 2025 son **aide à l'achat de broyeurs de végétaux aux habitants et associations à but non-lucratif de son territoire** afin d'inciter à la valorisation des végétaux et de limiter les dépôts en déchèterie.

Cette 2ème opération aura lieu du **1er mars 2025 au 1er octobre 2025**.

L'aide est fixée à (dans la limite de 70% de la dépense) :

- o 100 euros en cas d'achat neuf ou d'occasion pour un seul foyer habitant sur le territoire du Mellois en Poitou
- o 300 euros en cas d'achat mutualisé neuf ou d'occasion pour deux foyers qui achèteraient ensemble, tous habitants sur le territoire du Mellois en Poitou
- o 500 euros en cas d'achat mutualisé neuf ou d'occasion pour trois foyers minimums, qui achèteraient ensemble, tous habitants sur le territoire du Mellois en Poitou
- o 500 euros pour les associations à but non lucratif du territoire Mellois en Poitou dans le cadre d'une mutualisation

Conditions d'éligibilité et formulaire de demande de l'aide disponible en cliquant sur le lien suivant -> <https://www.melloisenpoitou.fr/les-actions/prevention-et-gestion-des-dechets/31-broyeurs-de-vegetaux> ou à demander auprès de la Direction Prévention et Gestion des déchets par mail : preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr ou par téléphone : 05.49.27.56.79.





Carte déchèterie

**Demandez votre carte d'accès
aux déchèteries de Sauzé-Entre-Bois, d'Aigondigné
(Mougon) et de Lezay.**

Depuis plusieurs années, les tonnages déposés en déchèteries ne cessent d'augmenter et le nombre de passage de certaines d'entre elles reste très élevé en comparaison à d'autres de la communauté ou même des collectivités avoisinantes.

Cette situation va à l'encontre des objectifs environnementaux mais également de maîtrise des coûts de la communauté de communes.

Ainsi, afin de limiter la production des déchets et de faciliter le travail des agents de déchèteries, il a été décidé de mettre en place un contrôle d'accès sur celles-ci.

La gestion des accès permettra dans un premier temps de limiter la fréquentation et les apports de déchets. La possibilité de limiter le nombre de passage sera à étudier dans un second temps.

Le projet est planifié sur 3 ans et 2 déchèteries sont à équiper en priorité puisque génératrices de beaucoup de déchets avec une fréquentation particulièrement importante, celles-ci se trouvant proches d'autres territoires ayant notamment réduit le nombre de passage par an.

Ainsi, les déchèteries de Sauzé-Entre-Bois et d'Aigondigné vont être équipées dans les semaines à venir.

La déchèterie de Lezay sera équipée dès son ouverture prévue le 1^{er} juin 2024 (sous réserve de l'achèvement des travaux).

Cette mise en œuvre se fera en même temps que le réaménagement et la mise en conformité des déchèteries, selon la même planification.

La réflexion sur le maillage des déchèteries, qui aura lieu dans les prochains mois, sera susceptible de modifier le nombre de déchèteries concernées par la gestion d'accès.

Ainsi, la gestion d'accès se fera par cartes qui seront distribuées sur demande aux habitants du territoire.

Les usagers des déchèteries de Sauzé-Entre-Bois, Aigondigné et Lezay qui sont concernées par ces 1ers déploiements mais également les autres habitants du territoire peuvent faire leur demande de création de carte :

Pour obtenir votre carte, vous avez plusieurs choix :

- Directement sur le portail web depuis chez vous
<https://melloisenpoitou.ecocito.com/Usager>
- En passant par le site web de la communauté de communes
<https://www.melloisenpoitou.fr>
- En appelant la Direction de la Prévention et Gestion des Déchets au 05.49.27.56.79.

Une fois les cartes créées, elles seront transmises par courrier.

Afin de faciliter cette transition, les usagers auront une période de 2 mois après la mise en place effective du barriérage pour s'équiper de leurs cartes. Au-delà de ce délai, l'accès ne sera plus possible.

Besoin de renseignements complémentaires ? Contactez la Direction de la Prévention et Gestion des Déchets au 05.49.27.56.79 ou par mail preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr

Communauté de communes : T 05 49 290 290 - www.melloisenpoitou.fr -
www.facebook.com/MelloisenPoitou



Brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral du 22 mai 2023 portant réglementation des feux de plein air, des feux et spectacles pyrotechniques prend en compte les nouveaux enjeux locaux ainsi que les dernières évolutions juridiques concernant les brûlages et la protection de l'environnement. Il abroge et remplace l'arrêté préfectoral du 29 juin 2010.

Il s'inscrit dans la continuité du Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie 2023-2033 adopté le 29 mars 2023.

Cet arrêté pose les conditions générales de réalisation de chaque type de feu :

- feux d'artifices et spectacles pyrotechniques ;
- feux de loisirs : feux de camps, feux de la Saint-Jean, etc. ;
- brûlage des déchets verts ménagers et assimilés ;
- feux et brûlages résultant d'une activité agricole : brûlage des déchets verts agricoles, écobuage, brûlage des pailles ;
- feux réalisés dans ou à proximité des espaces boisés et forêts : feux de loisirs, brûlage des déchets verts forestiers.



***Définition :** les déchets verts sont issus de la tonte de pelouses, du fauchage, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage, d'abattage, du ramassage des feuilles mortes de zones de loisirs, d'espaces verts publics ou privés, de terrains de sports. Produits par des particuliers, des professionnels ou des collectivités territoriales, ils sont considérés comme des déchets ménagers et assimilés.

*Interdiction en application de l'article L.541-21-1 du code de l'environnement.

→ **Interdit pour tous, toute l'année,**

→ Dérogations préfectorales exceptionnelles, après étude d'un dossier.



Collecte des cartons

Un nouveau service de proximité

De juillet à octobre, vos **Bornes d'Apport Volontaire emballages** se transforment en **Bornes d'Apport Volontaire cartons**, dans un souci de réutilisation et de maîtrise des coûts, plutôt que d'investir de manière conséquente dans des bornes neuves adaptées pour ce flux. Les colonnes de verre et papier seront donc désormais accompagnées de colonnes pour la collecte des cartons. La collecte des emballages se fera en bacs collectifs

Pourquoi ce changement ?

Il a été constaté une augmentation de la quantité de cartons bruns dans les points de collecte (liée notamment à l'augmentation des ventes par correspondance). Les cartons sont interdits dans les bacs collectifs, car ils font l'objet d'une valorisation spécifique et appartiennent à une filière différente de celle des emballages. Les cartons posent également un problème de contenance des bacs, puisqu'ils ne laissent pas suffisamment de place pour les emballages ménagers lorsqu'ils y sont déposés.

Afin de faciliter votre geste de tri, vous pourrez donc désormais déposer vos cartons bruns dans les colonnes prévues à cet effet.

Pensez à les plier et les aplatis. Vous pouvez également continuer de les apporter en déchèterie.

Avant de jeter, pensez au réemploi de vos cartons (déménagement, rangement, colis, bricolage...).



NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ

VOS BORNES D'APPORT VOLONTAIRE EMBALLAGES SE TRANSFORMENT POUR LA COLLECTE DES CARTONS



CARTONS À PLIER
AVANT DE LES DÉPOSER
DANS LA COLONNE
DÉDIÉE



Déploiement de juillet à octobre 2025



EMBALLAGES
à déposer vides, en
vrac et non-imbriqués
dans le bac jaune



EMBALLAGES EN VERRE
à vider, inutile de les laver
(couverts dans le bac jaune)



TOUS LES PAPIERS
se trient et se recyclent



CARTONS BRUNS
à déposer pliés dans la colonne
ou en déchèterie



BIODÉCHETS
à déposer au
compost



Tous les autres
objets ou matériaux
doivent être déposés
en déchèterie

ORDURES MÉNAGÈRES
dans le bac noir,
dans un sac fermé



Rappel : les dépôts de déchets au sol sont illégaux



Direction de la prévention et gestion des déchets
preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr
 05 49 27 56 79
 32 route de Beausoleil 79500 Melle

Canicule



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Coût de l'appel dépend du forfait de l'opérateur et du service public.
Coût unique pendant les périodes de fortes chaleurs.

Inondations 2023-2024

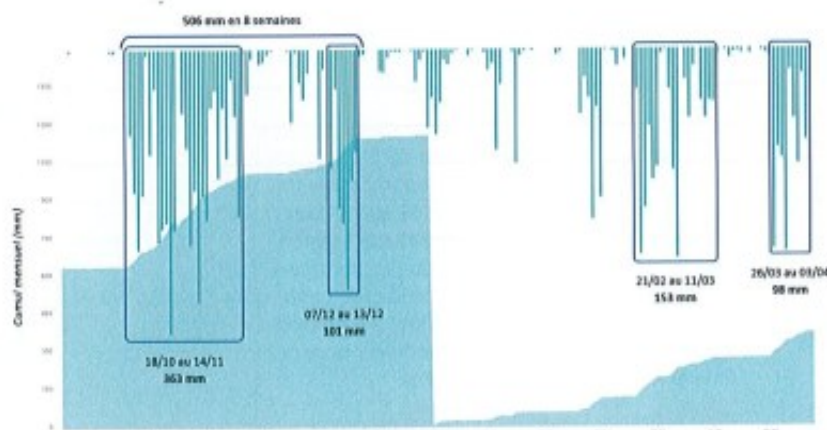
INONDATIONS 2023-2024

Durant la saison hivernale 2023-2024, le bassin de la Charente a subi quatre inondations successives.

Du 18 octobre au 14 novembre, il est tombé 363 mm de pluie sur le bassin de la Charente, soit environ 40% de la moyenne annuelle. Cette première période de précipitations très abondantes a été à l'origine d'une première crue en novembre 2023.

Une accalmie relative s'est ensuite installée jusqu'à la deuxième semaine de décembre. Du 7 décembre au 13 décembre, 101 mm de pluie sont ainsi tombés sur le territoire provoquant une seconde crue importante. Plus modérées les deux mois suivants, les précipitations se sont renforcées du 21 février au 11 mars avec 153 mm de pluie, induisant une troisième crue. Enfin, après deux semaines très pluvieuses, une quatrième crue s'est produite du fait des 98 mm de pluie tombés du 26 mars au 3 avril.

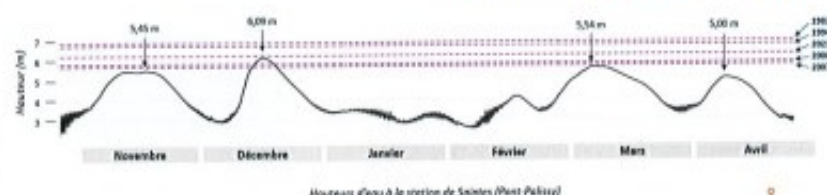
L'EPTB Charente a conduit une analyse de retour d'expérience sur ces quatre inondations en s'appuyant sur les différentes données disponibles (précipitations, hauteurs d'eau, débits, dommages occasionnés). Ce bilan a été transmis aux acteurs du bassin de la Charente en janvier 2025.



Pluviométrie sur le bassin de la Charente

● Cumul journalier ● Cumul depuis le 01/01

Bilan pluviométrique d'octobre 2023 à mars 2024 sur le bassin de la Charente (e-tiage Charente)



Hauteurs d'eau à la station de Saintes (Pont Palissy)

Hauteurs d'eau à Saintes de novembre 2023 à avril 2024 (e-crue Charente)



Crue de décembre 2023 Angoulême, Cognac et Saintes

Saison théâtrale 2025

Comme de coutume, à l'approche du printemps les troubadours couturois ont présenté avec un franc succès un spectacle théâtral en 3 pièces, jouées par les enfants les ados et les adultes. Cette année, tout d'abord, les plus jeunes se sont employés à montrer comment annoncer une mauvaise note en classe à leurs parents...

Une pièce de Michel Coulaureau intitulée « LA MAUVAISE NOTE » qui a été interprétée par : Izia – Lilou – Gisèle – Maêlyne et Denisa .

Ensuite les adolescents ont joué une comédie d'Anne-Caroline

D'Arnaudy « LE THÉÂTRE MYSTERIEUX » depuis cent ans les comédiens refusent de jouer dans cette salle, malgré les trois coups que le régisseur fait désespérément retentir. Pourquoi ?

Une œuvre jouée par : Iliana – Gabin – Albertin – Mathilde – Myrtille – Jenny – Nolhan – Camille - Elouann et Estéban – Sohan.





Enfin les adultes dont l'équipe s'était renforcée et rajeunie grâce à l'arrivée de nouveaux artistes comme, Anne, Gaetan et Léa, ont mis tout leur cœur pour amuser le public dans

une œuvre de Benoît Hillairet « LA MECHE DE SAINT VALENTIN ». Une histoire qui peut se résumer par ces quelques mots de George Brassens : "Il y a des jours où Cupidon s'en fout. Il y a des jours où cupide, on s'en fout". L'histoire d'une épouse bafouée qui règle ses comptes avec un mari volage et où, un maire et un curé se disputent la paternité d'un parc d'attraction dont le thème est l'amour, car le symbole du village est Saint Valentin. Hélas, tout se complique lorsque la mèche, relique du village, disparaît. Branle-bas dans le bureau de poste où se déroule l'action. Un épisode où on frôle la catastrophe dans une ambiance loufoque et déjantée.

Une péripétie incarnée par : Chantal Bory – Gaétan Debourneuf – Ombeline Godé – Fernand Pougnaud – Béatrice Robert – Jean Pougnaud – Léa Radoux – Vanessa Boureau – Anne Godé – Joachim Liuzzi

Outre la participation des comédiens, il est important de rappeler que ce spectacle n'aurait pu être produit sans la participation des bénévoles comme : Jean Pougnaud, Josette Bernard, Gaëlle Ramirez et Sylvie Patri pour les mises en scène – Geneviève Bioka et Annie Liuzzi pour les costumes – Chantal Boiraud, Sylvie Patri, Maguy Poinset et Chantal Pougnaud pour les souffleuses – Pascal Lecoq pour la technique.

Un immense merci à tous les participants ainsi qu'au public qui nous a, en quelque sorte, gentiment contraint à rajouter des places à chaque représentation soit plus de 500 spectateurs sur l'ensemble des représentations.



A L'ANNÉE PROCHAINE
Souvenirs – souvenirs....

Octobre rose



Marche Rose à Couture d'Argenson : Rendez-vous le 11 octobre 2025.

Pour la deuxième année consécutive, la MARPAHVIE de Couture d'Argenson renouvelle son engagement pour la lutte contre le cancer du sein et vous convie à sa marche rose au profit de la Ligue contre le cancer.

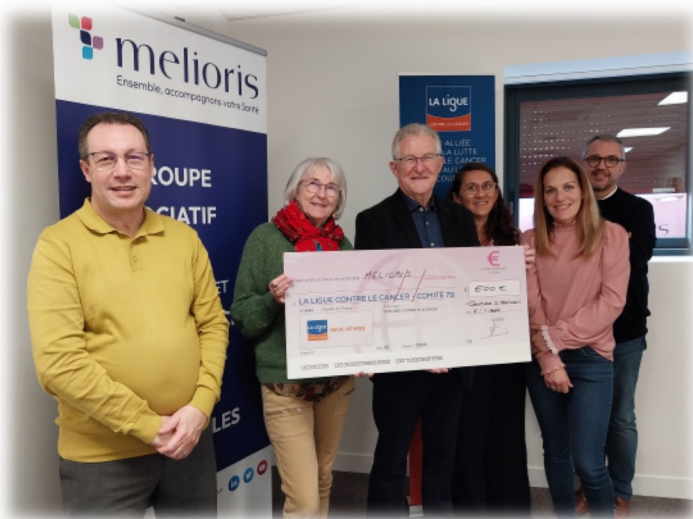
Le samedi 11 octobre 2025 sera l'occasion de conjuguer solidarité et découverte de notre beau territoire. Que vous souhaitiez marcher pour la cause, explorer nos paysages ou nous apporter votre précieux soutien en tant que bénévole, nous comptons sur votre mobilisation !

Si vous souhaitez apporter votre aide, contactez la MARPAHVIE



au 05 49 27 32 01.

Nous vous attendons nombreux !



Photos d'octobre rose 2024

Plaisir du chœur



C'est en octobre 2021 que la section "Atelier Chant" du foyer rural a été créée grâce à l'arrivée de Geneviève dans le village, et à son expérience en la matière lors de son séjour en région parisienne. Au début, une dizaine de personnes s'est réunie pour tenter de mettre en harmonie leur voix pour interpréter un répertoire de chansons françaises connues et reconnues par une majorité de spectateurs. Après quelques tentatives un peu difficiles, le groupe a pu mettre au point un

récit intéressant qui a attiré de plus en plus l'attention d'un bon nombre de couturois. Au fur et à mesure des ans, le groupe a bâti sa réputation à travers ses concerts à l'église, à la salle des fêtes du village ou lors d'évènement comme la fête de la musique. Aujourd'hui, après un peu moins de 5 ans d'existence, "Plaisir du Chœur" compte plus d'une vingtaine de chanteurs intergénérationnels allant de 26 à 89 ans accompagnés à la guitare



Répétition

et aux percussions pour épater un public de plus en plus nombreux. De plus, pour la première fois, le groupe se déplacera jusqu'à l'église de Secondigné sur Belle pour une prestation le 18 juin 2025 à 19h avant de se produire à l'église de Couture le samedi 21 juin à 17h dans le cadre de la fête à la musique.

Nous souhaitons longue vie à cette activité locale et nous invitons celles et ceux qui désirent rejoindre la troupe de se faire connaître auprès du Foyer Rural de Couture d'Argenson.

8 mai



Journée radieuse, ciel bleu azur parsemé de quelques balles de coton d'un blanc pur.

10 h village désert, pas un mouvement ;

11 h la foule arrive pour la cérémonie de 11h30.

Tous les hameaux sont représentés :

Jaillon, Bois Clément, Les Ferroux, Salignac.

Nombreux sont les étrangers curieux d'assister à une cérémonie officielle : Anglais, Australiennes.

Nous sommes honorés par la présence d'hommes en uniforme : lieutenant et deux sergents des sapeurs-pompiers de Chef Boutonne ainsi que 2 sergents-chefs de la gendarmerie.

4 élèves : 1 en CM1 et 3 en CE2 lisent tour à tour le message de l'UFAC.

Dans son allocution, le Président de l'Association des Anciens Combattants nous rappelle les événements importants qui ont déclenché cette Seconde Guerre mondiale ; puis ces batailles maritimes et aéronavales moins connues sur le théâtre



d'opérations du Pacifique et en Asie du Sud-Est, qui se sont poursuivies au-delà du 8 mai 1945, pour finalement se terminer par les bombardements nucléaires des deux villes japonaises de Hiroshima et de Nagasaki, suivis de l'Acte de Capitulation, sans condition, du Japon le 2 septembre 1945.

Le Maire a alors lu le message du Ministre

des Armées, suivi du dépôt d'une gerbe, assisté des enfants de l'école.

La sonnerie aux morts accompagnée de la liste des Couturois morts pour la France et la minute de silence à leur hommage ont alors créé un engouement pour chanter, en musique, notre hymne national. Cérémonie réussie achevée par un vin d'honneur offert gracieusement par la Mairie.



80ème anniversaire de la libération de la victoire



Le 23 mai dernier, une magnifique et grandiose commémoration s'est déroulée à Chef Boutonne pour le 80ème Anniversaire de la Libération et de la Victoire.

Son but : mettre en avant le Devoir de Mémoire envers les enfants, les adolescents, ainsi qu'envers la population française et étrangère. En effet, nombreux sont les Britanniques sur notre territoire.

Mai 1945 - un an après les débarquements successifs de Normandie puis de Provence - fut le mois de la Libération et de la Victoire sur le IIIème Reich.

Dès le 9 mai et jusqu'au 25 mai 2025, le public a pu assister à une exposition de documents et objets d'époque retraçant l'Occupation et la Résistance dans le Mellois (salle Raymond Quiard) et à un film « L'armée des ombres » (Ciné-Chef).

Par ailleurs, des travaux ont été réalisés par les élèves du collège pour nous plonger dans ces années 39-45.

Une plaque fut dévoilée à Ardilleux en hommage à Robert Béchade, nommé chef de bureau à la Préfecture des Deux-Sèvres, devenu membre du réseau NAP (Noyautage des Administrations Publiques) qui était chargé de renseigner la France Libre, de protéger la Résistance et de préparer la Libération.

Il fut arrêté par les policiers de la SAP (Section des Affaires Publiques), de la 22ème brigade régionale de la police de sûreté de Poitiers et déporté à Buchenwald. Après de nombreux transferts dans divers camps, il mourut épuisé le 8 mai 1945.



Ce 23 mai, l'hommage fut rendu autour du 1er monument aux Morts des Deux-Sèvres, inauguré le 24 mai 1920 en souvenir des Poilus de 14-18. Un défilé avec Jeep, les fameuses « traction avant » de l'époque, la fanfare du SDIS, les multiples porte-drapeaux (dont 2 de Couture d'Argenson), des élèves portant des drapeaux, des Anciens Combattants, des officiels suivis du public, ont relié le rond-point de la Liberté à l'Hôtel de Ville.



Là, accompagné par un piquet d'honneur de l'ENSOA (Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active) de Saint-Maixent, un hommage a été rendu aux « Morts pour la France », ainsi qu'aux Résistants trop souvent oubliés. Leurs noms ont été annoncés par leurs Maires respectifs.

Nombreux ont assisté à cette cérémonie, y compris les élèves de CM1, CM2, tous les collégiens et une classe du Lycée, avec leurs chefs d'établissement, ainsi que des Anciens Combattants de la FNACA (Fédération Nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) et de l'UDCR 79.

Parmi les officiels, on notait la présence d'un Lord du Parlement Britannique ancien ministre de la Défense du Royaume Uni et de la petite-fille de l'aviateur américain secouru et hébergé par Elise Giroux en 1944 à Chef Boutonne.

Après les dépôts de gerbes, la cérémonie s'est poursuivie au château de Javarzay pour l'inauguration de l'espace « Etienne Desmarest ». Sa famille était originaire de

Javarzay depuis le 17^{ème} siècle; mort au champ d'honneur le 13 mai 1940.

Les Amis du Château ont alors présenté une saynète, suivie par la découverte de l'exposition, dont le vernissage avait déjà eu lieu le 9 mai et qui avait été précédée d'une conférence sur la résistance en Pays Mellois.

Enfin une déambulation dans les rues de Chef Boutonne le samedi 24 mai a été l'occasion d'évoquer la mémoire de chacun des résistants du Réseau Local et de certains « Mort pour la France », dont les rues et places portent les noms.

Le final de cette commémoration a été la reconstitution d'un camp militaire américain les 24 et 25 mai devant le château de Javarzay. Bravo à l'organisateur Christian Beaudoin, Président de la section locale de la FNAM (Fédération Nationale André Maginot).



14 juillet

COUTURE D'ARGENSON 14 JUILLET 2025

8h00 : PETIT DÉJEUNER

**Offert par la municipalité à la salle des fêtes
pour les Couturoises et Couturois**



**Le foyer rural organise A PARTIR DE 16 HEURES
au stade une après-midi jeu pour les enfants et les adultes
(PALETS, PÉTANQUE, CHAMBOULE TOUT etc.)**

A partir de 19h 00 le comité des fêtes vous propose

Repas adulte 18€

Kir
Panier de tomate fromager
à la truite de Lussais
Saucisses de canard sauce
moutarde à l'ancienne
Pommes de terre
Fromage
Flan pâtissier
Vin-Café

Réservations avant le 10/07

au 05/45/21/02/80

HR (heures des repas)

**N'oubliez pas d'apporter
vos couverts, assiette
et verre**



**KARAOKE
BAL
GRATUIT**

Repas enfant-de 10 ans 10€

Salade de tomates
Chipolatas
Pommes de terre
Glace
Boisson

Réservations avant le 10/07

au 05/45/21/02/80

HR (heures des repas)

**N'oubliez pas d'apporter vos
couverts, assiette
et verre**

Retraite aux flambeaux organisée par la municipalité



BON 14 JUILLET



FRAIRIE

Au stade de Couture d'Argenson

Organisé par le Comité des Fêtes et l'A.C.C.A

9-10 Août

Manèges à partir du vendredi 9 août soir

Samedi 9 Août

BARBECUE

Par l'A.C.C.A

Saucisses / merguez

Frites, fromage, glace

2 à 5 ans gratuit (1 saucisse / merguez)

6 à 12 ans 5€ (2 saucisses / merguez)

13 ans et plus 10€ (3 saucisses / merguez)

Inscription : Tanguy Pommier 06.89.41.09.77

Julie Texier 06.58.33.70.67

A partir de
19H30

BAL GRATUIT

Par le comité des fêtes

Dimanche 10 Août

Repas à 20€

Par le comité des fêtes

Kir ou boisson sans alcool

Paëlla

Fromage

Dessert

19H30

Feu d'artifice

Offert Par la municipalité

BUVETTE samedi et dimanche

par BARTARA

Réservation paëlla avant le 07/08

Au 05/45/21/02/80 HR (heures repas)

N'oubliez pas d'apporter vos couverts, assiette et verre

Pour les 2 repas

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

DÉCÈS :



*Claude **MOTARD** née POMMIER décédée le 27 décembre 2024 à Châteauneuf-Sur-Charente (Charente).

*Serge **FRAIGNAUD** décédé le 5 janvier 2025 à Niort (Deux-Sèvres).

*Hélène **PROUST** née HIVER décédée le 27 janvier 2025 à Melle (Deux-Sèvres).

*Nicole **PEYRONNI** décédée le 26 février 2025 à Saint-Michel (Charente).

*Marcelle **MARTINEAU** née DENOYER décédée le 14 février 2025 à Saint-Amant-De-Boixe (Charente).

*Louisette **GOURDET** décédée le 30 avril 2025 à Périgueux (Dordogne).

*Gérard **GLUMINEAU** décédé le 1er mai 2025 à Niort (Deux-Sèvres).

*Sylvia **VIAUD** née BEAUMONT décédée le 26 mai 2025 à Poitiers (Vienne).

Nos condoléances aux familles.

MARIAGE

*Eliane **DHOUE** et Patrick **LABARDE** se sont dit oui le 24 janvier 2025 à Couture d'Argenson (Deux-Sèvres).

Nos félicitations aux mariés.





Ingrédients pour 4 personnes

- 250 gr de fraises
- 250 gr de mascarpone
- 2 sachets de sucre vanillé
- 10 spéculoos
- 15 cl de crème fraîche semi-épaisse

La recette

- ✓ Lavez les fraises et coupez-les en 2 ou 3 selon la taille,
- ✓ Mélangez le mascarpone et la crème fraîche. Incorporez le sucre vanillé (vous pouvez ajouter un peu de sucre en poudre si vous souhaitez sucrer un peu plus). Si vous voulez une crème plus légère et aérienne, utilisez un batteur électrique,
- ✓ Dans des coupes individuelles ou des verrines, disposez à l'aide d'une cuillère à soupe le mélange mascarpone/crème/sucre dans le fond, puis émiettez un biscuit, ajoutez quelques fraises, puis de nouveau de la crème, et finissez par un biscuit émietté et quelques morceaux de fraises.

ASTUCES

Ce qui est sympa avec cette recette de dessert, c'est que les variantes sont infinies ! Vous avez la base, à vous d'imaginer la suite. Vous pouvez évidemment remplacer les fraises par des framboises, des groseilles, des mûres, des cassis, mais aussi des pêches, des abricots, de l'ananas, des bananes, des poires, ou même des fruits au sirop. Si vous n'êtes pas fans de mascarpone, vous pouvez juste faire une belle crème chantilly, ça sera délicieux aussi. Pensez aussi aux herbes aromatiques qui se marient très bien avec les fruits et qui apporteront une belle touche verte : la menthe fraîche et le basilic !

Tarte à la tomate, moutarde et herbes de provence

Ingédients pour 4 personnes

- 1 pâte feuilletée
- 30 gr de parmesan rapé
- 5 tomates
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- 1 cuillère à café d'herbes de provence
- sel, poivre



La recette

✓Pendant que votre four préchauffe à 210°C (th.7), commencez par vous munir d'un moule à tarte, et par y étaler votre fond de tarte (pâte brisée ou feuilletée, comme vous préférez) en laissant la feuille de papier cuisson qui l'accompagne, pour faciliter le démoulage,

✓Ensuite, nappez ce fond de tarte avec la moutarde, puis tranchez les tomates en rondelles (utilisez un couteau à dents, car l'acidité des tomates émousse les lames classiques), et disposez-les comme une garniture en rosace, en les faisant légèrement se chevaucher les unes les autres. Parsemez de parmesan râpé et d'herbes de Provence puis salez et poivrez à votre convenance.



✓ASTUCES

Si vous voulez soigner davantage la présentation de cette jolie tarte savoureuse et fraîche, utilisez pour la garnir des tomates cerises de différentes couleurs (rouges, oranges et jaunes), et décorez-la avec quelques feuilles de basilic au moment de la servir.

Gendarmerie Chef Boutonne
05.49.29.80.05



Pharmacie Delugré
05.49.07.81.83

Cabinet médical Couture d'Argenson
05.49.07.87.77

Bibliothèque
09.61.62.75.45

Ouverture aux heures de la Poste.
Le prêt de livres est toujours autorisé.

Déchèterie Chef Boutonne
05.49.29.60.67



Ouverture :

- du 1/10 au 31/03 lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
-
- du 1/04 au 30/09 lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 18h30,
samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Taxi PRESTA Services 17 à Aulnay	05.46.24.69.47
MARPA	05.49.27.53.95
MARPAHVIE	05.49.27.32.01

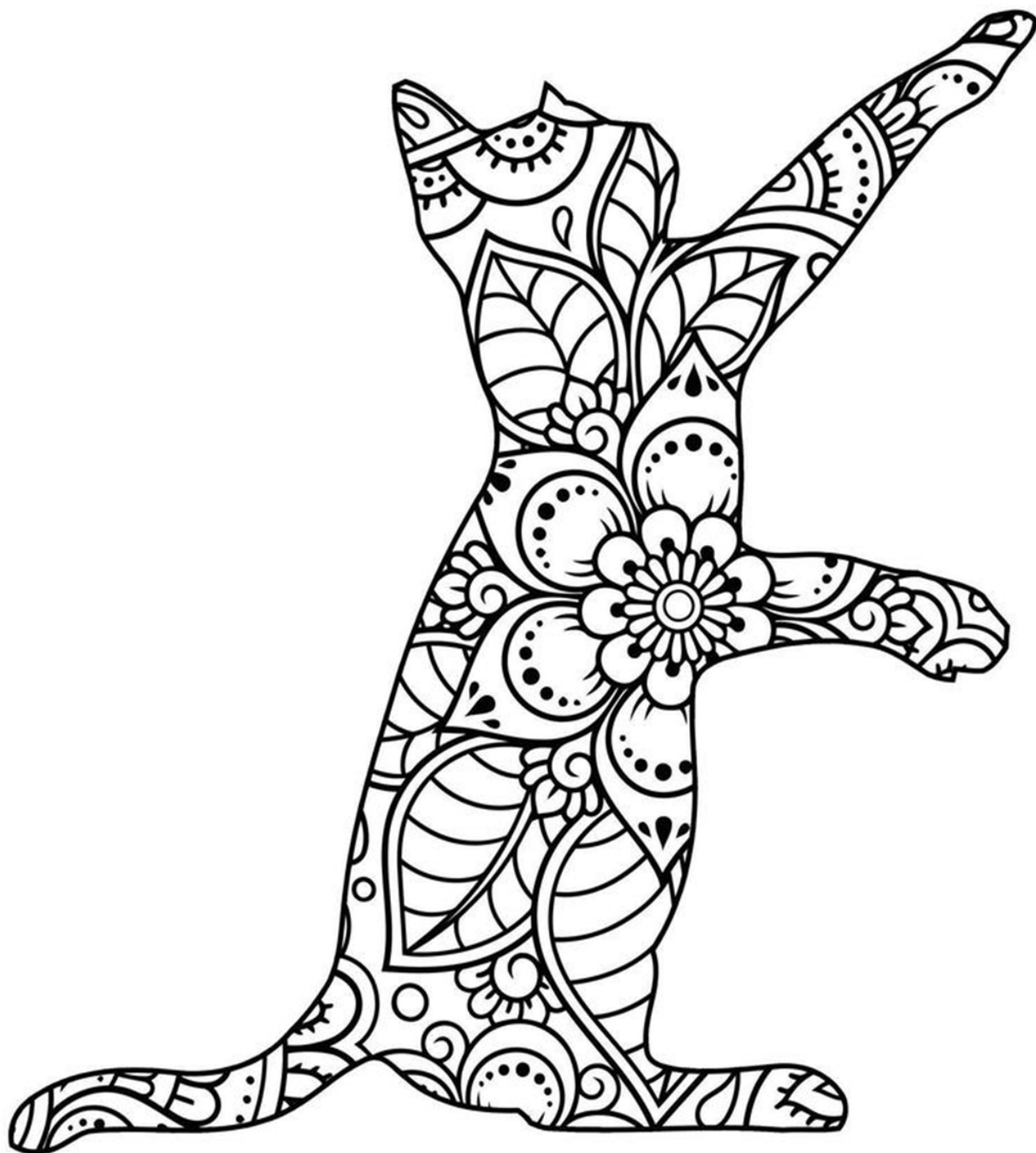
Correspondant Nlle République : J. LIUZZI 06.76.70.35.92

Pompiers : 18 - SAMU : 15 - Appel URGENCE : 112



SNC Epicure d'Argenson <i>Boulangerie, Pâtisserie, Épicerie, Tabac, Presse</i>	Julie GERMANEAU	05.49.07.80.43
BAR RESTAURANT « BARTARA »	Julie et Tara	05.49.27.08.03
GARAGE PIERRE MICHAUD	Muriel MICHAUD	05.49.07.87.15
PLOMBIER-CHAUFFAGISTE	Claudio VIGNER	05.49.07.81.14
PLOMBIER-CHAUFFAGISTE ÉLECTRICIEN-ZINGUEUR	Charles LAFFOND	05.49.29.99.05
CHÂTEAU DES HELIX <i>Élevage et vente d'escargots à La Foye (visite sur r-v)</i>	Valérie MANICOT	06.19.92.29.19
SAS RACINE MECA <i>Tourneur-Fraiseur</i>	Eric RACINE	05.49.07.84.79
GÎTE L'ARGENSON lien vers site	Philippe HUGUENIN https://www.airbnb.fr/rooms/7571737	05.49.07.82.63 06.80.48.54.48
CHAMBRES D'HÔTES DUNROAMIN	Norma FLANAGAN	05.49.07.15.59
LA MAISON DE YOYO meublé de tourisme FRAIGNAUD Thierry		06.83.89.56.04 06.74.40.72.51
MENUISIER, Artisan à Villemain	Charly FRESSY	06.43.14.76.46
NATP Nouvelle Aquitaine Travaux Publics	Amadou KONATÉ contact.natp@gmail.com	06.59.15.29.53

Mandala



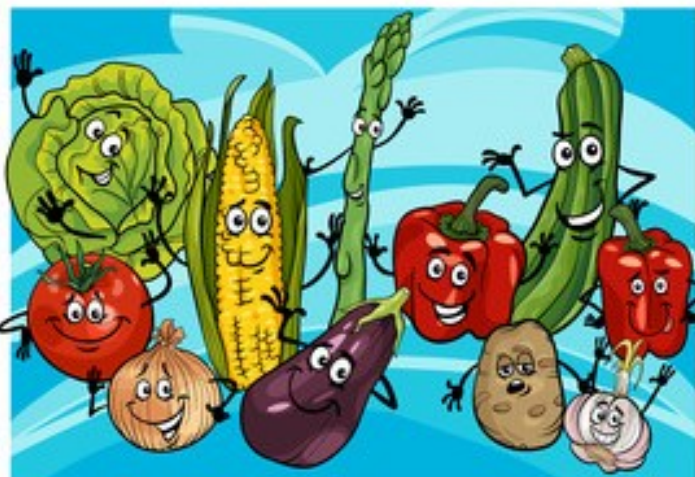
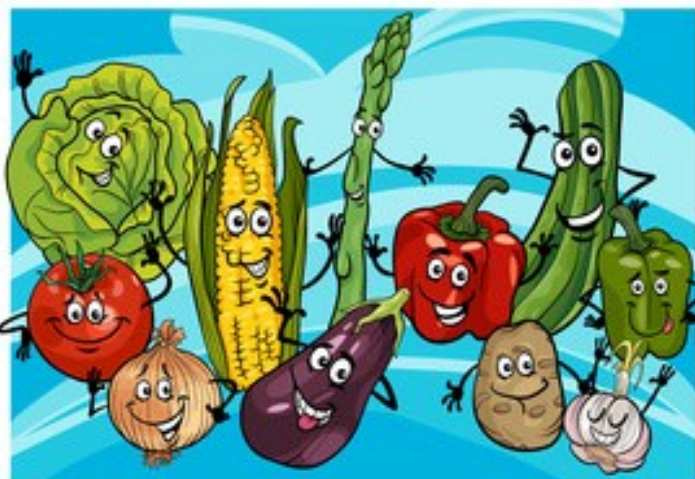


o?

Trouvez les

10

Différences



o?

Trouvez les

10

Différences

